

PASS REGION 2020/2021

La campagne 2020/2021 du Pass'Région est lancée depuis le 14/06/2020.

*Les documents de présentation du Pass'Région (dépliants) ayant pris du retard en raison du contexte particulier (Covid-19), ces documents **seront envoyés fin septembre et distribués aux élèves.***

NOUVEAUX ELEVES :

Dès aujourd'hui, les jeunes nouveaux entrants peuvent commander leur Pass'Région, sur le site :

<https://jeunes.auvergnerrhonealpes.fr/106-pass-region.htm>

Les Services de Vie Scolaire du Lycée procéderont ensuite à la validation de leur demande de carte. **Attention cochez la case « envoi au domicile » et non au lycée.**

ANCIENS ELEVES :

Les Services de Vie Scolaire du Lycée vont revalider les droits au Pass'Région des jeunes déjà bénéficiaires de la carte en 2019/2020.

A noter :

- Les jeunes bénéficiaires du Pass'Région en 2019/2020 doivent conserver leur carte. Elle sera rechargée à distance des avantages 2020/2021

-Information complémentaire sur les avantages du Pass'Région 2019/2020 arrivés à expiration le 31 mai :

En raison de l'impossibilité pour les jeunes et les référents en situation de confinement de pouvoir utiliser leurs avantages, **la Région a décidé de prolonger l'utilisation des avantages culturels jusqu'au 14 juillet 2020 inclus.**

POUR TOUS :

- Le Pass'Région doit être présenté par les jeunes le jour de la remise des manuels scolaires (lycées publics et privés).